



Vigne

N°14
16/07/2025



Animatrice filière

Marion POMPIER
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
marion.pompier@correze.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :
Marion POMPIER ou
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Stéphane LUCAS
Syndicat du Chasselas de
MOISSAC

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF - Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Limousin N°X
du JJ/MM/AA »



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

PHENOLOGIE

- Fermeture de la grappe.

MILDIOU

- Quelques symptômes liés aux repiquages. Le risque est faible. Soyez attentifs aux prévisions météo sur les parcelles touchées.

OIDIUM

- Peu d'évolution. Restez vigilants sur parcelles à risque.

BLACK ROT

- Pas d'évolution.

VERS DE GRAPPE

- Nous serions au stade L4 dans le Lot.

Cicadelle de la Flavescence Dorée

- En attente du T3 pour le conventionnel. En bio T3 terminé.

Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture :

[Lien de téléchargement](#)



Note commune résistance :

[Lien de téléchargement](#)

Données météorologiques

• Météo de ces derniers jours

Sur la Corrèze nous avons enregistré des ondées de très faible intensité. Pour le secteur de la Haute Vienne, les précipitations ont été plus importantes, de l'ordre de 15 mm sur Verneuil/Vienne. Les températures ont été fluctuantes, mais dans l'ensemble peu élevées.

• Prévisions du 16 juillet au 22 juillet (Source Météo France)

	Date	mer 16/07	jeu 17/07	ven 18/07	sam 19/07	dim 20/07	lun 21/07
19	Température (°C)	10-28	12-29	15-35	17-36	18-32	18-34
	Pluie (mm)				5	3	3
							
87	Température (°C)	13-30	16-33	17-32	18-24	15-26	14-24
	Pluie (mm)				5	5	2
							

Les températures devraient remonter à partir de mercredi, tandis que la pluie devrait faire son retour à partir de vendredi, et pour tout le Week end.

Etat général du vignoble

• Stades phénologiques

Le stade fermeture de la grappe est atteint dans tous les cas.

		
Stades BBCH	77	81
Descriptif des stades	Fermeture de la grappe	Tout début véraison

Chardonnay		
Chenin		
Sauvignon blanc		
Merlot		
Cabernet franc		
Cabernet sauvignon		

Code couleur		Stade majoritaire
		Stade minoritaire

Maladies fongiques

• Mildiou (*Plasmopara Viticola*)

Modélisation (Potentiel système)

Pas de modélisation disponible cette semaine.

Situation sur le terrain

Quelques nouvelles taches issues de repiquages observées à Brivezac. Par ailleurs, la situation est globalement saine et sous contrôle.

Evaluation du risque :

Le risque est modélisé faible. Dans les situations où le mildiou est installé, il y a toujours un risque de repiquage depuis les symptômes sporulés. Soyez attentifs aux prévisions météo.



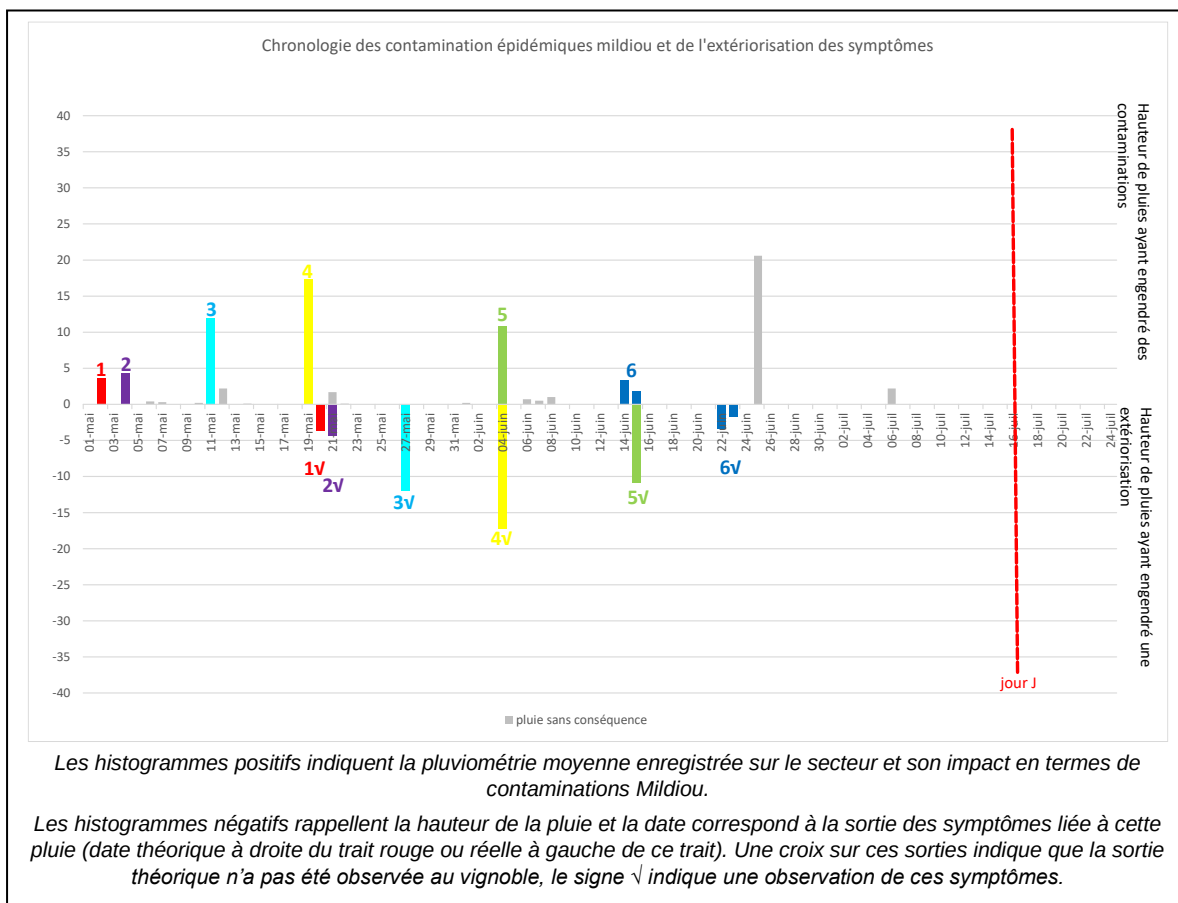
Rot brun (Mildiou) sur grappe
Crédit photo Syndicat du Chasselas

Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

- L'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui sont d'autant de support pour des contaminations primaires
- Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



• Oïdium (*Erysiphe necator*)

Éléments de biologie

Suivre ce lien : [ephytia.inra.-Biologie-epidemiologie de l'oïdium](https://ephytia.inra.-Biologie-epidemiologie-de-l'oïdium)

Même pour les cépages peu sensible la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés.

Ce champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, il peut même être lessivé par des pluies abondantes. Cependant les humidités relatives élevées lui sont favorables ; son développement requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. C'est pourquoi, il affectionne les vignes vigoureuses dans lesquelles la lumière pénètre moins bien.



Oïdium sur Baies :
Crédit photo : Euphytia- INRA

Situation au vignoble

Toujours quelques symptômes sur le secteur d'Allasac ; la situation n'évolue pas.

Evaluation du risque : La période de risque s'achève au stade de la « fermeture de la grappe ». Sur les parcelles n'ayant pas atteint totalement ce stade, vous devez encore rester vigilants.

Lorsque le stade fermeture de la grappe est totalement atteint :

- Sur parcelle saine, la protection peut être stoppée.

- Sur parcelle présentant des symptômes, ou bien sensibles, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.

Portez une attention particulière sur les cépages sensibles et dans les zones à historique oïdium.

 **Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur**

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

• Black Rot (*Guignardia Bidwellii*)

Éléments de biologie

Suivez ce lien : [ephytia.inra - Biologie-epidemiologie du Black Rot](http://ephytia.inra-biologie-epidemiologie-du-black-rot.fr/)

Situation sur le terrain

Il n'y a pas d'évolution. La situation est saine.

Evaluation du risque :

Le risque est faible sur les parcelles à historiques et les cépages sensibles. Restez vigilants jusqu'à la véraison. Sur le reste du vignoble la protection peut être stoppée.



Symptôme de Black Rot sur grappe

Photo Syndicat du Chasselas

Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).
- Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Ravageurs

- **Vers de la grappe (Lobesia botrana)**

Éléments de biologie

Pour plus d'informations, suivre ce lien : [Vers de la grappe – Ephytia \(Biologie, Epidémiologie\)](#)

Modélisation

Dans le Lot le stade majoritaire se situe L4.

Situation au vignoble

Pas de piègeages cette semaine.

 **Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la première génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures ...). Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

- **Cicadelle de la Flavescence dorée (Scaphoidus Titanus)**

Situation dans les parcelles

Pas de symptômes observés.

La date de troisième traitement sera publiée dans les prochains jours.

Dans le département de la Corrèze, les zones de lutte obligatoire sont de deux types :

- Les communes où la maladie a été déclarée en 2024. Sur ces communes, les vignes doivent recevoir 3 traitements.
- Les communes anciennement contaminées (non contaminées en 2024), qui n'ont pas été prospectées 3 ans de suite, où les vignes doivent recevoir 2 traitements.

Liste des communes disponible sur le site de la DRAAF Nouvelle Aquitaine.



Symptômes sur feuilles de flavescence dorée

Crédit photo Euphytia - INRA

Communication de la DRAAF Aquitaine :

[Note d'information Flavescence dorée 2025 sur les traitements obligatoires contre la Flavescence dorée sur le secteur de la Corrèze \(dates, nombre de traitements et communes\).](#)

Traitement en période de floraison : consulter l'arrêté du 9 mai 2025 modifiant l'arrêté du 27 avril 2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur.

L'arrêté est consultable en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051582401>

• Cicadelle des grillures (Empoasca Vitis)

Élément de biologie

Éléments de biologie : suivre ce lien : [Cicadelle verte – Ephytia \(Biologie\)](#)

Situation sur le terrain

Les premiers symptômes sont visibles. Les larves sont toujours présentes.

Évaluation du risque :

Le risque est aujourd'hui présent. Lorsque le seuil indicatif est dépassé, la gestion de ce ravageur doit être envisagée au plus vite, avant l'apparition de symptômes trop importants. Restez attentif à l'évolution de ce ravageur.

NB : Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

Le seuil indicatif de risque est de 50 larves de cicadelle pour 100 feuilles.



Dégâts de grillures

Crédit photo EUPHYTIA



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des solutions de biocontrôle existent. Elles sont à appliquer sur des larves jeunes ou de manière « préventive ». Par exemple, l'application d'argile comme barrière physique.

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (*cliquer sur les images*)



Produits de Biocontrôle



Résistances aux pesticides

Prochain BSV, le 22 juillet 2025

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze, le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".